

12/02/2020

13/02/2020

Monsieur PÉLÉ Didier 45 route d'aisne TRIGNAC

Monsieur, Je me permets d'attirer votre attention sur un besoin urgent d'éviter les inondations des habitations sur le bassin versant en aval, des mesures doivent être prises :

- * Créations de grands bassins de rétentions d'eau, ce qui permettra le cas échéant de réalimenter en eau le déficit en été.
- * Curage des brivet du pont de paille de la commune de TRIGNAC jusqu'à l'écluse de Méan de la commune de SAINT-NAZAIRE.
- * Installation de pompes de relevage de très forte capacité en débit M^3/H à l'écluse de Méan
- * Alimentation secours électrique à l'écluse de Méan
- * Onduleur sur les écluses automatisés pour maintenir les automates en fonctionnement lors de coupure électrique.

Merci pour votre attention



